



Un Enfant par la Main

Membre de ChildFund Alliance

Ensemble, construisons leur avenir !

Haïti : des maisons autonomes pour les familles victimes du séisme d'août 2021

Présentation du projet



LE PROJET EN CHIFFRES

Exemple de maison autonome - Maison Banak

Localisation : Haïti, département des Nippes, communes de Paillant, de Petite-Rivière-de-Nippes et d'Anse-à-Veau.

Durée du projet : 12 mois (janvier 2022 - janvier 2023)

Objectif du projet : Construire des maisons autonomes résistantes aux cyclones et aux tremblements de terre pour 10 familles victimes du séisme d'août 2021.

Bénéficiaires : 10 familles

Budget : 16 000 € par maison



Urgence

www.unenfantparlamain.org

Pourquoi ce projet ?

HAÏTI



Dans la matinée du samedi 14 août 2021, la péninsule Sud d'Haïti a été frappée par un **séisme de magnitude 7,2**. Les départements du Sud, de la Grande Anse et des Nippes ont été fortement touchés. Le Rapport de Situation détaillé du Centre d'Opérations d'Urgence National de la Protection Civile du 4 septembre 2021, a fait état de 2,248 morts, 12,763 blessés, 329 disparus, **53,815 maisons détruites et 83,770 autres endommagées**.

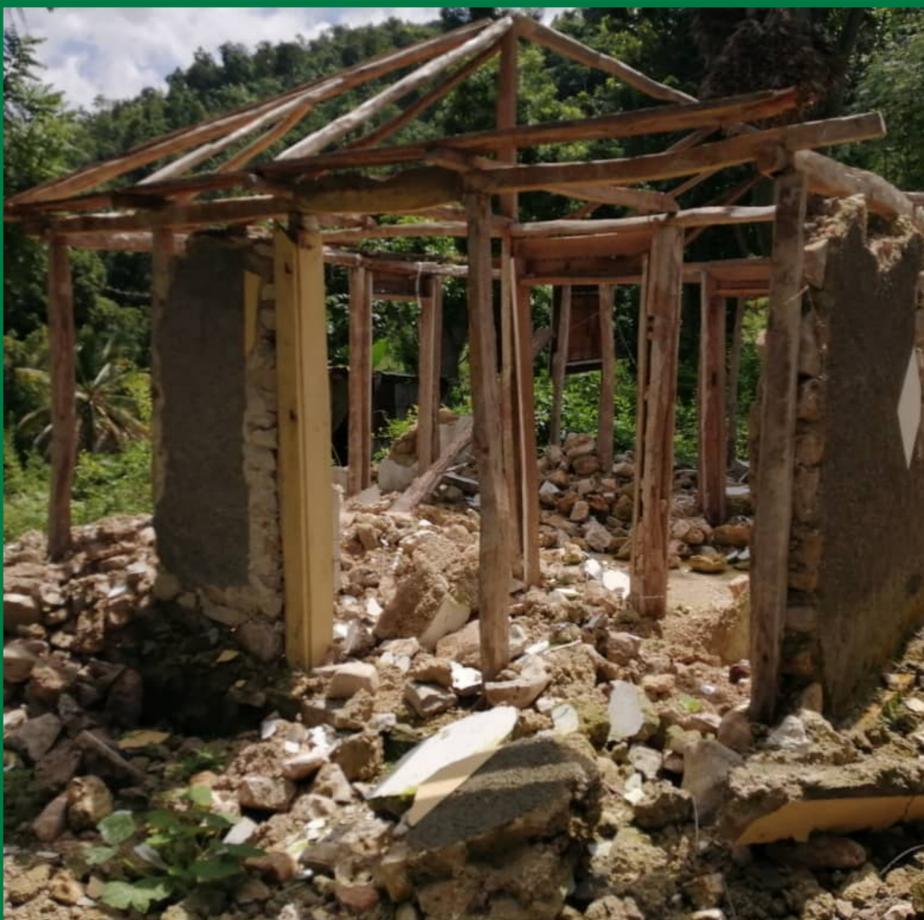


Maison détruite par le séisme

Suite au séisme, **des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées sans logement**, ce qui a renforcé leur **vulnérabilité, particulièrement les femmes et les enfants**. Cette nouvelle catastrophe s'est rajoutée à la longue liste des crises traversées par Haïti ces dernières années : crises sociales, économiques, politiques, sécuritaires, qui laissent aujourd'hui le pays dans un état de déliquescence avancé.

Face à cette catastrophe, l'association Un Enfant par la Main (UEPLM), présente en Haïti depuis plus de 40 ans, a pu **se mobiliser pour venir en aide aux enfants et à leurs familles**.

UEPLM a décidé de concentrer son soutien dans le département des Nippes, dans les communes de Paillant, de Petite-Rivière-de-Nippes et d'Anse-à-Veau, où nos équipes sont déjà présentes, ce qui permet **d'agir rapidement et facilement grâce à une bonne connaissance de la zone et des familles**. Dans ces communes, UEPLM met en œuvre un Programme de parrainages dans lequel 200 enfants sont parrainés et où des actions dans les domaines de l'agriculture, de l'accès à l'eau, etc... sont mises en œuvre.



Maison détruite par le séisme



Maison détruite par le séisme

Quels sont les enjeux du projet ?

architectes
de l'urgence

Ce projet vise à **contribuer à la reconstruction et à la relève des familles haïtiennes** affectées par le séisme du 14 août 2021.

C'est en consortium avec la **Fondation des Architectes de l'urgence** et l'ONG internationale **ACTED**, et en partenariat avec l'ONG **WeWorld** (membre de Child Fund Alliance) qu'UEPLM intervient pour **apporter une réponse multisectorielle en appui au relèvement des populations vulnérables sinistrées suite au séisme** du 14 août 2021 qui a frappé Haïti.



ACTED



Activités de 1ère urgence

Entre septembre 2021 et février 2022, grâce aux nombreux soutiens reçus par l'association, UEPLM a pu **mettre en place des actions d'urgence** en lien avec la Direction Générale de la Protection Civile et les Autorités Locales :

- » Distribution de **500 bâches** (facilitant l'aménagement d'abris temporaires dans les cours ou jardins des personnes ayant perdu leur habitat – et ceci afin d'éviter le déplacement massif des populations vers les grands centres urbains et la création de villages de tentes) ;
- » Distribution de **300 kits outils** et de **200 paires de bottes** pour faciliter le déblaiement des débris et la reprise des activités agricoles ;
- » Distribution de **bokits et de solutions de potabilisation de l'eau** pour éviter le développement des maladies hydriques (**200 bokits et 10 caisses de 48 bouteilles** de JIF).



Distribution de semences aux agriculteurs sinistrés

Afin de permettre aux agriculteurs sinistrés de réinstaller le plus vite possible des cultures vivrières, UEPLM a également **distribué à 350 bénéficiaires des semences à cycle court** (carottes, choux, tomates, poireaux, piment) permettant de générer rapidement des denrées alimentaires de base (auto consommation) et des revenus (vente des productions non consommées sur les marchés locaux).

Il est à noter que **les distributions de semences se poursuivront en 2022** : distributions de semences maraîchères en février/mars 2022 et distributions de semences de haricots entre mai et juin 2022.



Distribution des bokits et des solutions de potabilisation, Haïti

Activités de développement

Le projet de **construction de 10 maisons autonomes** s'intègre dans une réponse d'urgence plus globale qui vise à :

- » **Améliorer l'accès durable à l'éducation** pour les élèves dont les écoles ont été endommagées ;
- » **Améliorer l'accès à un logement digne et sûr pour les ménages** dont les logements ont été partiellement ou totalement détruits ;
- » **Renforcer l'accès à des services de base de qualité** en matière d'eau potable, hygiène et assainissement ;
- » **Améliorer la résilience des communautés les plus vulnérables** en renforçant leur sécurité économique (capacités d'épargne et de crédit).



Ecole endommagée par le séisme

Concrètement, de quoi s'agit-il ?

Des maisons autonomes avec **citernes, latrines et kits photovoltaïques**, réalisées aux **normes antisismiques et anticycloniques** seront construites **pour des familles particulièrement vulnérables**.

L'objectif est de **construire des maisons simples, solides qui favoriseront la résilience de ménages vulnérables** en les rendant autonomes en eau et en énergie à un coût raisonnable.

UEPLM a réalisé suite à l'ouragan Matthew, un **prototype de maison autonome** en 2017 sur le plateau des Rochelois **qui a parfaitement résisté au récent séisme**.

Par ailleurs, **les citernes attenantes aux maisons permettront la récupération des eaux de pluie des toitures**, qui seront utilisées majoritairement pour des besoins alimentaires et domestiques, **ce qui libèrera les enfants et les femmes des corvées d'eau** quotidiennes, et sera un facteur de développement économique.

De nombreuses citernes ont été construites à partir des années 1980 sur le plateau des Rochelois. Leur **effet bénéfique qui a permis le développement économique** de toute une région a été observé et étudié (Alexandre, Tescar, 2014 ; Vopeyande, 2001 ; Dufumier AgroPariTech, 2011 ; Thèse d'Ariane Degroote, 2019).

Il existe néanmoins encore des zones non pourvues, ce qui oblige les familles qui y vivent - et qui pour la plupart ont été durement touchées par le séisme - à **marcher de longues heures pour s'approvisionner en eau** ce qui constitue un **frein important à l'amélioration de leurs conditions de vie et les rend donc très vulnérables aux différents aléas** auxquels elles sont confrontées.

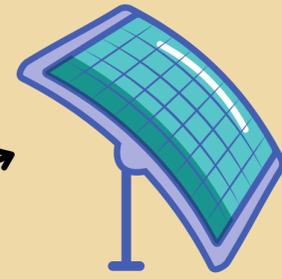
Comment se déroulera le projet ?

L'ingénieur en génie civil de l'équipe UEPLM basé en Haïti sera **responsable de la supervision des travaux de construction avec l'appui de sociétés de construction locales**. La mobilisation de la main d'œuvre locale sur les chantiers de construction permettra aux populations de la zone d'obtenir **un revenu d'appoint qui pourra être investi** dans la scolarisation des enfants, l'achat de denrées alimentaires, de semences, etc.

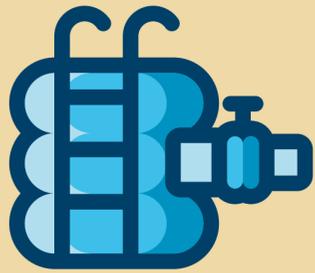
Schéma d'une maison autonome

Chaque maison autonome est composée de :

Chaque maison répond aux normes anti-cycloniques



Un kit photovoltaïque

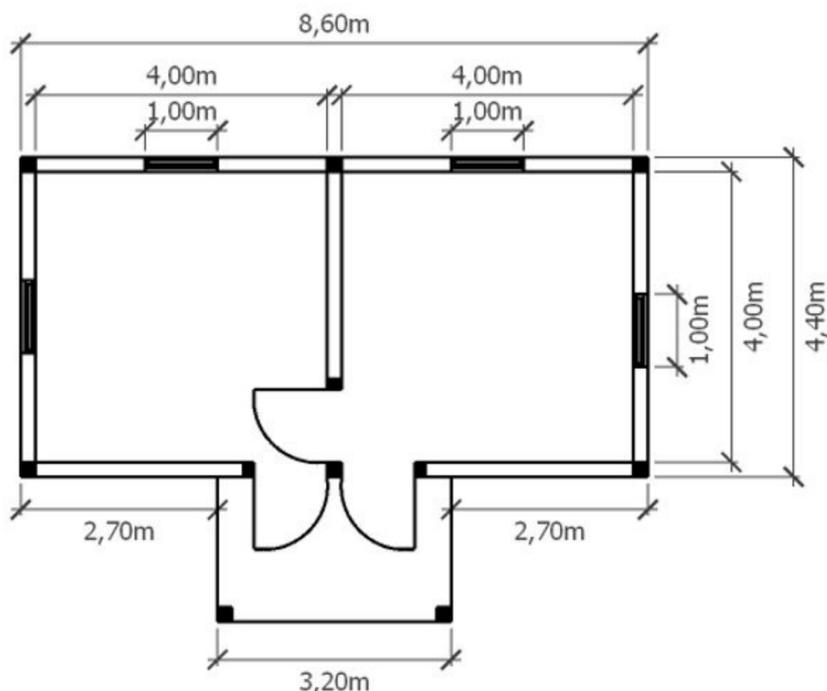


Une citerne de récupération d'eau pluviale

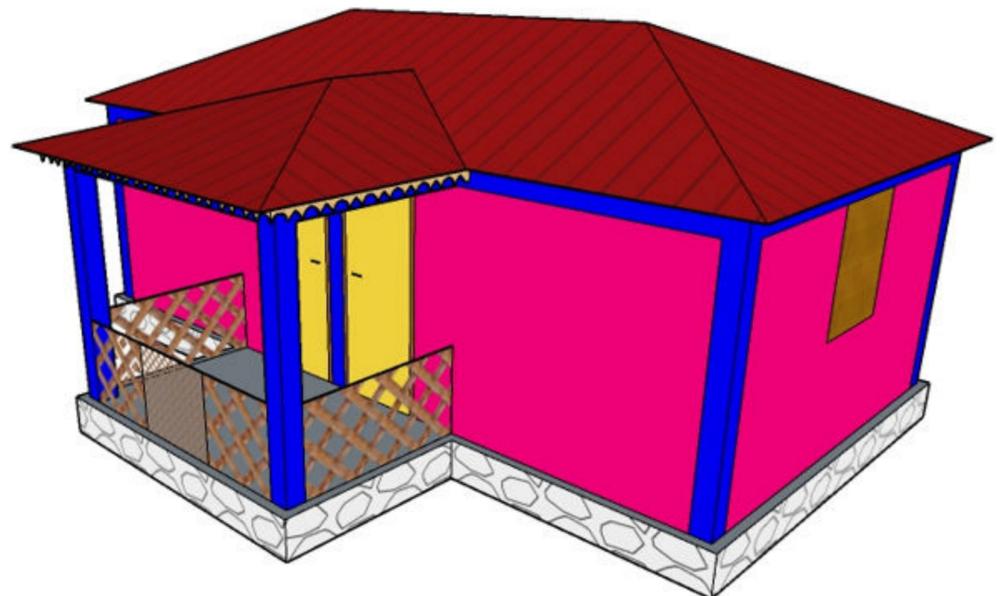


Latrines

Chaque maison répond aux normes anti-sismiques



Plan d'une maison autonome



Vue 3D d'une maison autonome

Qui seront les bénéficiaires ?

Les 10 familles bénéficiaires seront sélectionnées selon les critères suivants :

- i) **famille touchée par le séisme** dont la maison a été totalement détruite ;
- ii) **éloignement du point d'eau** le plus proche ;
- iii) **nombre de personnes en charge des corvées d'eau** dans la famille ;
- iv) **potentiel de valorisation agricole** dans les lakous situés à proximité de la citerne.

1 maison autonome, c'est :

Bénéficiaires directs :
7 personnes

Bénéficiaires indirects
(eau de la citerne) :
7 familles du voisinage
soit 50 personnes en
moyenne

Quels seront les résultats ?

Avec la construction des maisons, le projet mené par Un Enfant par la Main vise plus particulièrement à :

- Permettre aux familles vulnérables d'**avoir un logement durable, digne et sûr** ;
- Permettre aux familles d'**avoir accès à l'électricité**, ce qui permettra, entre autres, aux enfants de faire leurs devoirs le soir ;
- Permettre aux familles d'**avoir un accès facilité à l'eau potable** pour un usage quotidien (boisson, cuisine, hygiène personnelle, etc.) ;
- **Diminuer la prévalence des maladies d'origine hydrique**, notamment pour les enfants ;
- **Réduire les temps de corvée d'eau** (notamment pour les femmes et les enfants, généralement en charge de cette corvée) ;
- **Former des jeunes et les bénéficiaires à la construction et à l'entretien** des maisons, des citernes et à l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- **Générer des revenus supplémentaires au sein des communautés** (embauche d'une main d'œuvre locale sur les chantiers).



Prototype de maison autonome post ouragan Matthew

Ce projet contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) [1] 6, 7 et 8 (établis par les Etats membres des Nations Unies) :



ODD n°6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Cible 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ».

[1] Les ODD sont dix-sept objectifs établis par les États membres des Nations unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en septembre 2015.

ODD n°7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



Cible 7.1 « D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable »

Cible 7.2 « D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial »



ODD n°8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Cible 8.6 : « Réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation »

Un projet dans la durée

La pérennité de ce projet sera assurée à plusieurs niveaux :

- 1 **Un Enfant par la Main a déjà construit un prototype de maison autonome** dans la région de Salagnac, suite au passage de l'ouragan Matthew en 2016, et plusieurs années après, la maison est encore en très bon état car entretenue par les bénéficiaires.
- 2 La solidité des ouvrages et l'implication de la communauté dans la construction permettra **une véritable appropriation et, de fait, un entretien pérenne.**

A propos de l'Association

Fondée en 1990, Un Enfant par la Main est une association de solidarité internationale, agréée par le Comité de la charte du don en confiance et membre du réseau ChildFund Alliance. Sa mission est de permettre aux enfants défavorisés de devenir des adultes autonomes et responsables grâce à une approche pragmatique, globale et pérenne du développement, centrée sur l'éducation.

L'association mène avec ses partenaires sur le terrain, des programmes de développement dans 18 pays en Afrique, aux Amériques et en Asie, et est directement opérationnelle à Haïti et à Madagascar.

Un Enfant par la Main mène ses activités dans les domaines de l'éducation, la santé, la nutrition, l'accès à l'eau, ainsi que le développement économique et agricole.

***Faire découvrir ce projet à votre entourage,
une façon concrète de parler de nos actions.***

**Votre générosité peut nous permettre d'agir
efficacement et durablement. MERCI !**